

Charte *jeunesse*

pour l' *Éducation postsecondaire*



Dans les dernières années, l'insatisfaction de la population par rapport aux affaires publiques québécoises a démontré l'importance d'agir. Il faut passer de l'indignation à l'engagement pour que la société trouve des solutions constructives qui serviront à l'innovation et à la définition de valeurs communes à toute la population québécoise.

L'éducation est essentielle pour le Québec parce qu'elle permet de développer une compréhension accrue du monde. Elle est un outil de résolution des grands problèmes contemporains et contribue à la réduction des inégalités sociales. Une société éduquée sait prendre des décisions éclairées pour réinventer ses perspectives d'avenir. L'éducation permet donc à la population québécoise d'évoluer, de se distinguer et de partager sa couleur unique avec le reste du monde.

La Charte jeunesse pour l'éducation postsecondaire est le fruit de l'engagement d'un groupe de huit jeunes du Québec, soutenu par l'Institut du Nouveau Monde (INM). Elle est un outil de réflexion, de mobilisation et de rêve qui doit servir d'assise pour guider les actions politiques futures au Québec. La Charte prendra tout son sens avec l'appui de la population. Ainsi, elle devra être considérée par les élus comme étant la direction que veut prendre la jeunesse québécoise au sujet de l'éducation postsecondaire.

Prenons position quant à un enjeu social majeur et créons le Québec de demain.

Signons la Charte jeunesse pour l'Éducation postsecondaire!

Gabrielle Ayotte-Garneau

Félix Brabant

Yasmine Félix

Joany Landry Désaulniers

Maude Létourneau-Baril

Stephanie Ouellet

Stéphanie Salagan

Marianne St-Onge

Formation

Parce que l'éducation doit façonner des individus autonomes et critiques, nous croyons en un enseignement postsecondaire qui harmonise la formation professionnelle et citoyenne.

Chaque individu doit être en mesure de porter un regard éclairé sur les enjeux locaux et internationaux, en faisant preuve d'un esprit critique. Conséquemment, une place importante doit être accordée à une formation globale et conscientisée. Grâce à une telle formation, les étudiants et étudiantes deviendront des acteurs de changement dans leurs milieux.

La formation doit également permettre de développer les compétences requises pour un avenir professionnel stimulant. Ainsi, il est nécessaire que le système d'éducation amène les étudiants et étudiantes à développer à la fois savoir, savoir-faire et savoir-être.

Recherche

Parce qu'il faut comprendre notre monde et s'adapter à son évolution, la recherche doit engager le changement et contribuer à l'avancement de la société.

Étant au cœur de la découverte et de la création, la recherche doit prendre en compte son environnement et rendre ses résultats accessibles à la communauté. Laisser place à la recherche fondamentale autant qu'à la recherche appliquée est un pas vers la découverte de connaissances porteuses de transformations positives pour la collectivité.

Qualité

Parce que l'éducation allie l'acquisition de connaissances et le développement des personnes, nous croyons en l'importance de la relation entre tous ses acteurs.

Pour maintenir une éducation de qualité, la transmission des connaissances doit s'accompagner d'un environnement d'échanges et de débats qui suscitent le goût d'apprendre. Le plein engagement et la rigueur des étudiants et étudiantes, du corps enseignant et des personnes-ressources sont également essentiels. Chaque acteur joue un rôle clé dans la création d'un climat propice à l'apprentissage.

Accessibilité

Parce que tous devraient avoir des chances égales d'accéder aux études postsecondaires, nous voulons que toutes les ressources nécessaires soient disponibles.

L'accès aux études postsecondaires est un moyen de réduire les inégalités sociales. La situation scolaire, géographique, sociale ou financière ne doit pas être un obstacle. En ce sens, nous privilégions les mesures facilitant le libre accès aux connaissances, l'entrée aux études et la possibilité de s'y consacrer pleinement.

Par ailleurs, nous jugeons nécessaire que les cégeps soient préservés. Ceux-ci favorisent l'accès aux études postsecondaires grâce à leur faible coût et à leur dispersion géographique. Les cégeps

représentent un apport important, tant pour l'accès au marché du travail que pour la transition vers les études universitaires.

Réussite

Pour donner la possibilité à tout individu d'accomplir son projet d'études, nous estimons nécessaire de permettre une flexibilité dans les parcours scolaires.

Les profils étudiants étant de plus en plus variés, les parcours doivent répondre aux besoins particuliers. La flexibilité des parcours scolaires peut être soutenue, entre autres, par la reconnaissance des acquis, l'aide au retour aux études, la formation continue et la conciliation travail-études-famille. Les ressources d'accompagnement et d'orientation doivent aussi être disponibles selon les besoins des individus.

Nous croyons aux mérites des programmes qui offrent un cheminement dans plusieurs cycles ou domaines d'études et à l'importance d'une offre alliant les cours en classe et à distance.

Collectivité

Parce que l'éducation postsecondaire appartient à la société, nous prôtons un échange entre ses acteurs et la collectivité.

Le service à la collectivité est un des rôles fondamentaux des établissements d'éducation postsecondaire. Ceux-ci doivent non seulement partager le savoir, mais également tenir un rôle actif dans la société. Il est de leur responsabilité d'ouvrir leurs portes pour offrir un échange intellectuel, culturel et communautaire entre l'établissement et le milieu.

Gestion

La gestion du système d'éducation doit servir la formation professionnelle et citoyenne ainsi que la recherche orientée vers le bien commun. La mission des cégeps et universités doit être libre des intérêts économiques et privés. La source du financement ne doit donc pas influencer l'orientation de la recherche et de l'enseignement.

Une saine gestion passe par la collaboration des différents établissements d'enseignement. La coopération doit avoir préséance sur la concurrence, au bénéfice de la population étudiante et de la société. Elle peut prendre la forme d'une complémentarité des programmes offerts, du développement de la formation continue, de l'accomplissement de stages et de la mise en œuvre de projets qui dépassent les limites des établissements.

